RÉSERVATIONS MERCREDIS
MARS / AVRIL 2019

FICHE D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS (1 fiche / enfant)

MERCREDIS

Nom de l'enfant : _____

Prénom :

Tél : _____

Groupe d'âge : 3/5 ans ☐ 6/7 ans ☐ 8/10 ans ☐

Si votre enfant est scolarisé à l'Ecole Sainte Anne, merci de cocher cette case ☐

Période : MARS / AVRIL 2019

MERCREDIS	MATIN	REPAS		AP-MIDI	JOURNEE
		OUI	NON		
Mercredi 06 MARS					
Mercredi 13 MARS					
Mercredi 20 MARS					
Mercredi 27 MARS					
Mercredi 03 AVRIL					
Mercredi 10 AVRIL					

Joindre votre règlement avec la réservation

_____ jours x € =

ANCV ☐
Espèces ☐
Chèque ☐
Avoir ☐

Chèque à l'ordre du CAP - Centre Social

DATE :

SIGNATURE:

REGLES DE FONCTIONNEMENT

- L'accueil du mercredi est possible en matinée avec ou sans repas.
- Pour les enfants ne venant que l'après-midi l'accueil se fait à partir de 13 h 30 (après le repas).
- Pour les éléves du collége l'accueil se fait à la demi-journée (sans repas).
- L'annulation d'une inscription pour convenance personnelle devra être éffectuée au plus tard le JEUDI (avant 16 h 00) pour être prise en compte et annuler le règlement. En deça de ce délai, le règlement de la journée sera encaissé.
- L'annulation d'une inscription pour raison medicale, sera prise en compte, avec annulation du règlement, jusqu'au jour de la réservation sur présentation obligatoire d'un certificat médical, sous 1 semaine maximum, passé ce délai l'absence sera facturée.

Réservations enregistrées dans l'ordre d'arrivée au CAP-Centre Social